

Mise à jour du CRAC

Grappe de la science avicole – Version 2

Le ministre Gerry Ritz a annoncé qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) a l'intention de contribuer quatre millions de dollars pour la recherche avicole dans le cadre du programme Agri-innovation qui fait partie de Cultivons l'avenir. Il a fait cette annonce le 18 février à l'Arkell Poultry Research Station de l'Université de Guelph. Cette contribution servira à financer une grappe de la science avicole qui sera administrée par le CRAC. Le CRAC a reçu des fonds pour une grappe antérieure en vertu du programme Cultivons l'avenir qui a pris fin le 31 mars 2013.

Une « grappe » réunit des équipes multidisciplinaires de scientifiques dans le but de régler des problèmes complexes et de créer des synergies dans les efforts de recherche. Elle représente une façon d'optimiser les ressources et ainsi qu'une solide justification d'investir dans la recherche avicole au Canada. La mise en commun des ressources intellectuelles et financières afin d'aborder des sujets d'intérêt commun constitue une façon convaincante de maximiser l'incidence de notre investissement collectif dans la recherche.

Le financement global de près de 5,6 millions de dollars comprenant des contributions de l'industrie de 1,45 million de dollars appuiera 17 activités de recherche qui s'inscrivent dans les priorités de l'industrie décrites dans la *Stratégie nationale de recherche pour le secteur avicole du Canada* qui se trouve sous l'onglet Recherche sur le site du CRAC à www.cp-rc.ca. Les thèmes de la grappe comprennent :

1. les **maladies infectieuses de la volaille** (ou zoonose) et leur incidence sur la santé de la volaille (quatre activités);
2. les **autres produits de santé animale et les stratégies de gestion** qui renforcent le système immunitaire de la volaille et atténuent l'impact des pathogènes infectieux tout en diminuant le recours aux antimicrobiens traditionnels (quatre activités);
3. le **bien-être et le mieux-être de la volaille** dans la chaîne de production tels qu'aidés par une fonction immunitaire précoce, l'harmonie dans les divers systèmes de production, les options de restriction alimentaire pour les élevages de reproduction, la densité d'occupation et les effets des extrêmes de température durant le transport de la volaille (cinq activités);
4. l'**intendance environnementale** telle qu'elle est touchée par les matières particulaires, l'ammoniac, les gaz à effet de serre et leurs effets sur la volaille, les ouvriers à la volaille et l'empreinte environnementale de l'industrie (quatre activités).

Les résultats qui devraient découler de la recherche menée par la grappe comprennent :

- une prolongation des travaux réalisés par la première grappe, une meilleure compréhension de la biologie de l'entérite nécrotique et des progrès soutenus dans la mise au point d'un vaccin qui complétera les stratégies actuelles de gestion de l'entérite nécrotique;
- l'optimisation et la validation d'un prototype de vaccin contre l'influenza aviaire et d'une méthode de livraison du vaccin mis au point par la première grappe;
- des outils de formation multimédia sur les principes de biosécurité et les mesures à la disposition des producteurs de poulet canadiens;

- la démonstration de plusieurs produits de remplacement des antimicrobiens utilisés dans par l'industrie avicole;
- de l'information pour l'industrie de la production d'œufs sur l'incidence de la génétique et la gestion de la productivité ainsi que sur le bien-être des pondeuses dans d'autres systèmes de production;
- de l'information pour l'industrie du poulet à griller sur les stratégies de surveillance de la dermatite du coussin plantaire et sur l'atténuation de ses effets;
- de l'information pour l'industrie d'élevage du dindon et la mise au point de pratiques exemplaires sur la densité de peuplement dans le milieu de la production et la gestion des conditions de transport;
- des réductions additionnelles de l'empreinte environnementale de la production avicole commerciale.

Les 17 activités de recherche seront menées par 59 chercheurs provenant de 24 organismes, qui comprennent 11 universités (quatre à l'échelle internationale), cinq ministères (fédéraux et provinciaux) qui représentant les secteurs agricoles et de santé humaine et huit entreprises menant de la recherche avicole. Chaque activité de recherche est réalisée par un chercheur principal membre d'une université canadienne.

La grappe a la capacité de régler plusieurs des problèmes auxquels fait actuellement face l'industrie avicole. Cette collaboration entre les scientifiques, les partenaires de l'industrie et les ministères des différents gouvernements au Canada dynamisera les efforts pour s'y attaquer. L'importance de la grappe permettra l'exécution de recherches fondamentales ainsi que d'études plus à court terme et appliquées qui apporteront des réponses immédiates et de l'information future à l'industrie avicole et alimentaire ainsi que des facteurs ayant une incidence sur le bien-être du consommateur.

Pour obtenir des renseignements additionnels sur les projets du CRAC, veuillez communiquer avec le Conseil de recherches avicoles du Canada, 350 rue Sparks, bureau 1007, Ottawa (Ontario) K1R 7S8, téléphone : (613) 566-5916, télécopieur : (613) 241-5999, courriel : info@cp-rc.ca, ou visitez notre site à www.cp-rc.ca.

Le CRAC est composé des membres suivants : Les Producteurs de poulet du Canada, Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada, Les Éleveurs de dindon du Canada, Les Producteurs d'œufs du Canada et le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles. La mission du CRAC est de combler les besoins de ses membres grâce à un leadership dynamique et à la mise en œuvre de programmes de recherche au Canada qui peuvent parfois porter sur des questions sociétales.